

## CARNET DU JOUR

## INFORMATIONS PRATIQUES

**MAIRIE**, 1, place Claude-Wolff. Tél. 04.73.19.57.57. Fax services administratifs : 04.73.19.57.60. www.ville-chamalières.fr ; mairie@ville-chamalières.fr  
**Accueil et état civil**. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 16 h 15 ; samedi : de 9 heures à 12 heures (état civil - principalement mariages et décès).  
**Services techniques**, 26, avenue des Thermes. Tél. 04.73.19.57.63.  
**Ateliers municipaux**, 14, rue du Pré-

l'Abbé. Tél. 04.73.37.84.79.

**POLICE MUNICIPALE.**

Bureau principal, 15 place Sully. Tél. 04.73.36.88.17. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures ; samedi de 8 heures à 12 heures.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS).**

17, avenue de Royat. Tél. 04.73.19.57.64. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 15 h 45.

Assistante sociale. Permanence du lundi au vendredi, de 8 heures à 10 heures.

**SISAD DE CHAMALIÈRES-ROYAT.** (Syndicat intercommunal de soins à

domicile). 17, avenue de Royat. Tél. 04.73.40.01.62.

www.sisad.fr ; e-mail : sisad@laposte.net

**SECRETARIAT COORDINATION SERVICE « PETITE ENFANCE ».**

25 bis, avenue Joseph-Claussat. Tél. 04.73.37.71.51.

Du lundi au mardi (sur rendez-vous) : de 8 heures à 9 h 30. Les mardis et jeudis (sans rendez-vous) : de 15 h 30 à 18 h 30.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE.**

Mairie de Royat, 46 boulevard Barrieu.

Le mardi sur rendez-vous, de 9 heures à 11 h 30.

Tél. 06.89.22.33.31 ; mail : michel.pinet@conciliateurdejustice.fr

**OFFICE DE TOURISME DE ROYAT-CHAMALIÈRES.**

1, avenue Auguste-Rouzaud (place Allard), à Royat. Tél. 04.73.29.74.70. du lundi au vendredi : de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures - samedi, dimanche et jours fériés : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; info@ot-royat.com ; www.ot-chamalières.com

**MAISON DES ASSOCIATIONS.**

11-13, rue des Saulées. Tél. 04.73.36.45.97. Mail : maison.des.associations@ville-chamalières.fr

**CCAS. Thé dansant.** Le prochain thé dansant Carte de l'Âge d'Or se déroulera le dimanche 12 février de 15 heures à 18 heures au Casino de Royat-Chamalières et sera animé par un dj. Réservation obligatoire, places limitées. Collation incluse. Tarif grand public : 10 €. Tarif titulaire de la Carte de l'Âge d'Or : 5 €. Inscriptions et renseignements : CCAS, 17, avenue de Royat, tel. 04.73.19.57.64. ■

## Volcans → Royat - Chamalières

**ROYAT** ■ Une salle de spectacles de 300 places et des lieux dédiés aux associations royataises

## Quel nom pour le futur espace culturel ?

A Royat, les travaux devraient démarrer d'ici quelques semaines. Le nouvel équipement dédié aux activités culturelles pourrait ouvrir ses portes fin 2018 ou début 2019.

Pascal Guinard

pascal.guinard@centrefrance.com

« La première pierre devrait être posée début mars. Les travaux pourraient débuter fin mars prochain pour une inauguration fin 2018 ou premier trimestre 2019. »

Une salle de spectacles modulable de 300 places

Le maire de Royat, Marcel Aledo, se réjouit de l'avancée du dossier concernant la réalisation de ce nouvel équipement dédié aux activités culturelles. « Tout euro dépensé doit être un euro bien utilisé. C'est une question de cohérence. La commune abrite, en centre-ville, une école de musique qui accueille 300 élèves et 35 profes-



**CONTEMPORAIN.** A l'étage, la salle de danse donnera sur la vallée. En été des terrasses pourront accueillir des concerts en extérieur. DOC CR & ON ARCHITECTES

seurs, dans des locaux qui aujourd'hui sont inadaptés et vieillots. De très importants travaux seraient nécessaires pour

mettre ces locaux aux normes. Un investissement important qui ne résoudrait pas pour autant le problème du station-

nement. Sur le site du Breuil, en lieu et place de l'ancien skate parc et pour un surcoût limité, l'école de musique, de théâtre et de danse et plus largement l'ensemble des associations culturelles pourront bénéficier d'une structure adaptée, contemporaine, simple et pratique, sans problème d'accessibilité et avec une capacité de stationnement suffisante. »

**Des concerts en terrasses**

Un équipement communautaire de proximité qui abritera une salle de spectacles modulable de 300 places. « Bien que prioritairement réservée aux as-

sociations culturelles royadères, la salle pourra être louée pour divers événements : concerts, théâtre ou pour des congrès ou séminaires. Quant à l'ancienne école, elle sera vendue à un promoteur. » ■

**FINANCEMENT**

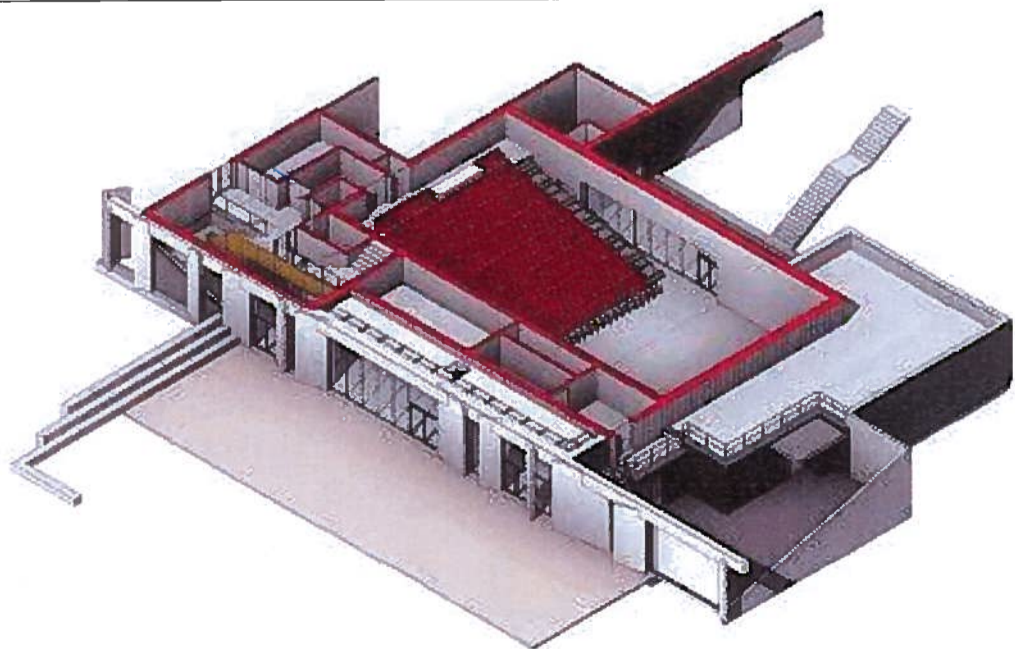
## ■ En chiffres

Coût total : 5.000.000 € TTC.

Subvention de la communauté urbaine : 1.800.000 € TTC.

Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) : 640.000 €.

Ville de Royat : 2.560.000 €.



**VOLUMES.** Une salle de spectacles et des espaces dédiés aux associations culturelles. DOCUMENT CR & ON ARCHITECTES

## DONNEZ VOTRE AVIS

**Consultation pour le futur nom.** Tous les habitants de la commune sont invités à envoyer des propositions de noms pour ce nouvel équipement. Chaque habitant peut envoyer une ou plusieurs propositions. Les résultats de cette consultation seront examinés par le conseil municipal qui retiendra une liste de trois à cinq noms avant de se déterminer définitivement.

Les personnes souhaitant participer peuvent écrire

- à la mairie, 46 boulevard Barrieu 63130 Royat

- par mail à royatdialogue@royat.fr

- par message privé sur la page Facebook de la ville de Royat.